

par vous dire que je ne suis pas extraordinairement flatté de la chose vu que je partage cette distinction avec un tas de loyaux sujets du Haut Canada avec lesquels je serais encore plus flatté de n'avoir rien de commun. Mais comme toute lettre polie mérite réponse je veux à mon tour vous communiquer catégoriquement et en peu de mots mes idées sur les idées de son Excellence.

La presse du Bas-Canada ne jette pas plus de loiche qu'il n'y en a sur la conduite de son Excellence. Quant à la justice égale dont vous parlez, les canadiens ont eu occasion de s'en goberger sous sir John Colborne et sous Lord Sydenham ; ils en sont rassasiés. C'est une couleur bonne à faire gober aux noirs et aux blancs de la Jamaïque. Depuis des tems immémoriaux les gouverneurs du pays ont employé plus d'encre, de plumes et de papier à écrire des promesses inutiles qu'il n'en faudrait même pour tracer les griefs dont pourrait se plaindre le peuple de cette province. Son Excellence ne trouvera pas mauvais donc que les canadiens attendent d'autres actes que ceux qu'ils ont vus jusqu'ici ayant de lui voter une statue ; à moins cependant que par-là ils ne voulussent imposer au marbre le soinde témoigner allégoriquement combien son Excellence a la tête dure.

Si le pays ne comprend pas la position de son Excellence, c'est qu'elle est incompréhensible ; car jusqu'à présent il a généralement soupçonné que les gouverneurs s'arrangeaient de manière à faire le plus de tort possible à ses libertés, et, chose remarquable, il s'est rarement trompé.

La contrée n'est pas florissante ; elle le fut autrefois ; elle le sera encore quand les défenseurs de ses intérêts empêcheront autant que possible l'introduction de vos coûteuses fanfreluches. Quand ils voudront toucher cette corde-là vous crierez à la prérogative royale ; et vous croirez avoir tout dit ; et il faudra que le bon peuple de ce pays continue à s'appauvrir afin de jouir des institutions constitutionnelles de votre cru et interprétées selon votre vocabulaire.

La domination britannique chatouille agréablement l'oreille des gens qui espèrent attraper quelque une des charges qu'elle paie si grassement à même la bourse du peuple ; quant aux autres, depuis qu'ils ont appris à la regarder comme un boulet au-pied de la prospérité nationale ils ne donneraient plus une chique de tabac pour sa conservation.

Son Excellence veut récompenser le mérite ! Le peuple du pays pense que ses représentants sont là-dessus les meilleurs juges, car il a remarqué que jusqu'à présent la prérogative royale n'a récompensé que les plus grosses bêtes du pays, que les plus grands coquins d'outre-mer.

Le pays est disposé à recevoir de son Excellence toutes les belles améliorations dont elle parle ; mais il s'en défierait bien moins si on voulait le laisser lui-même travailler à son bonheur au lieu de lui en faire un de la manufacture de ses ennemis. Le bon chien n'accepte pas sans la flairer long-tems et avec doute la pâtée que lui tend la main qui ne l'aurait auparavant que battu, que maltraité.

Le peuple approuve beaucoup l'économie que son Excellence parle d'introduire, mais il croit qu'elle aurait pu commencer à se manifester ailleurs qu'aux dépens des ministres responsables au pays.

Le peuple aimerait à savoir qu'elle mesure locale ne touche pas à la prérogative royale qu'on rencontre partout, et contre laquelle désormais on buttera constamment ?

Le peuple aurait aimé beaucoup à voir son Excellence le consulter de suite sur sa querelle avec les ministres populaires par une élection ; car il craint que le tems qui s'écoule ne soit pas perdu pour tout le monde et que le gouvernement n'en profite pour se créer certaines influences dont le peuple qui en souffre, paie toujours les frais.